L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE 29 DECEMBRE.

La Démagogie.

JADIS ET AUJOURD'HUI.

Rien n'est nouveau sous le soleil, a dit un penseur ou un philosophe; que ce soit là une vérité absolue, une vérité relative, une banalité ou un paradoxe, c'est ce que nous ne chercherons pas à approfondir; mais il est bien certain que nous ne voyons que trop souvent se reproduire, dans les sociétés modernes et chez les individus de notre époque, les défauts et les vices propres à celles des sociétés et des individus des civilisations les plus reculées. [illegible]

[illegible]

—Impossible, dira quelque lecteur moderne. [illegible]

[illegible]

Ainsi, consolons-nous [illegible] thènes. [illegible] nous pouvons [illegible] n'est nouveau sous le soleil.

Revue des Journaux.

Notre présent et notre avenir [illegible] Pioyune. Il n'est pas douteux pour nous que le Président a arrêté de concert avec les conspirateurs fédéraux de la Louisiane; son attitude à l'égard de notre Etat ne l'a que trop prouvé. Et ce n'est pas pour rien que le gouvernement de la Louisiane a été démoli et mis de côté. Elle est le premier Etat écrasé, et ce ne sera pas le dernier dans l'intention du Président, celui-ci ne lui permettra pas de se relever s'il peut l'empêcher. Cependant, le Picayune espère qu'il sortira de ce conflit quelque bien pour la Louisiane et pour le Sud. Le Congrès a traité jusqu'ici les Etats du Sud comme des provinces conquises, mais que le Président veuille faire de même, c'est une autre affaire. Il s'agit de savoir que ce souverain du Président ou du Congrès. Ce dernier a déjà affirmé sa souveraineté vis-à-vis d'Andrew Johnson, et s'il veut se conserver vis-à-vis de Grant, il faut qu'il résolve le contrôle des Etats au Président et cette intervention peut être le salut des Etats du Sud.

Le Picayune traite la question des salaires des juges de la Cour Suprême, qui a été pleinement exposée dans l'Abeille. La Législature a violé la Constitution en augmentant les salaires des juges, et ceux-ci se sont rendus complices de cette violation en acceptant cette augmentation. Deux d'entr'eux ont même été dans les coulisses de la Législature solliciter le passage du bill.

Le Times cite l'exemple de l'avocat Barlow, de New York, qui a réussi, par sa sagacité et sa fermeté, à faire dégorger à Gould six millions, et à assurer le recouvrement [illegible] millions de plus sur les sommes détournées par Gould et Fisk au détriment de la compagnie du chemin de fer de l'Erie. Pourquoi, demande notre confrère, ne tenterait-on pas un mouvement semblable dans cette ville pour faire rendre gorge aux agioteurs, aux banqueroutiers qui ont accumulé des sommes immenses par un système [illegible], et qui ont employé les alarmes à corrompre des fonctionnaires d'Etat et à renverser le gouvernement du peuple? Ne se trouve-t-il pas un Barlow dans notre barreau?

Nous [illegible] heureux de nous trouver d'accord [illegible] sur la question des [illegible] frauduleusement [illegible] l'ancienne administration [illegible] sans être opposé en principe [illegible] validation de la dette [illegible] jamais approuvé [illegible] conversion, et c'est en [illegible] du Times. Si l'administration [illegible] peut et veut opérer la [illegible] conditions, les [illegible] de la ville pourront être [illegible] sans changer la [illegible]; mais il ne faut pas perdre de vue le grand desideratum,—la réduction des

Le Times donne à entendre qu'il se prépare quelque expédition dont l'objectif pourrait bien être l'une des Antilles. On annonce de New York que le commodore Garrison est parti sur le steamer Tybee pour Saint-Domingue avec l'idée d'acheter l'armée, le territoire, la population et tout le reste de cette république.

L'adresse au peuple américain a touché au vif le Republican qui en épluche chaque jour un paragraphe. Il s'indigne aujourd'hui parce que le comité proteste contre l'introduction de 68 nègres dans la Législature et il voit là la preuve que le comité a des préjugés et n'accepte pas les amendements.

Mais il oublie que le comité ne proteste pas contre l'admission des nègres élus, mais contre la fournée de noirs non élus avec laquelle on a bourré la pseudo-législature, ce qui est bien différent.

Le Republican a des scrupules de légalité. Il soutient, la Constitution à la main, que les Etats-Unis ne peuvent établir un gouvernement militaire en Louisiane. Ah! le bon apôtre. Le Président avait dit qu'il n'avait fait que soutenir le gouvernement reconnu par le pouvoir judiciaire. Le Republican nous apprend que le pouvoir judiciaire est tenu de reconnaître le gouvernement d'Etat qui est reconnu par le gouvernement fédéral. Sortez de là si vous pouvez.

La conclusion du Republican est digne de ses prémisses. Elle est d'une logique inflexible.

La Constitution des Etats-Unis garantit à chaque Etat une forme républicaine de gouvernement, donc.... McEnery, les autres fonctionnaires d'Etat et les législateurs élus par la majorité des votes populaires, s'ils essaient de remplir leur mandat, s'exposeront aux peines encourues par ceux qui commettent des actes de trahison contre le gouvernement des Etats-Unis et contre l'Etat.

N'est-ce pas édifiant?

Et dire que cette admirable logique a coûté $50,000 au Trésor de l'Etat. C'est vraiment pour rien!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Quoique depuis un certain temps on ne parle plus de l'épizootie, ce fléau est loin d'avoir entièrement disparu des limites de la ville. Plusieurs chevaux en sont encore affectés dans les écuries de la Compagnie des chars de ville et d'autres encore sont atteints d'hydropisie, et sont en traitement chez les vétérinaires. Par le temps qu'il fait, une grippe générale court les rues et s'attaque maintenant aux hommes.

Nul n'est épargné, et les amis s'abordent le mouchoir en éternuant et le mouchoir à la main.

C'est triste d'avoir la maladie des chevaux. Il est vrai qu'on dit que le cheval est la plus noble bête de la création. C'est une consolation!

Nous avons le regret d'annoncer que M. L. Tupper, de la maison Price, Hine & Tupper, a été blessé grièvement par un pistolet qui lui est parti accidentellement, dans les mains.

La balle lui a fracturé légèrement le crâne, mais on a pu la retirer entière et l'on espère que la blessure n'est qu'en superficielle.

Jusqu'à présent l'état de M. Tupper ne donne pas lieu à des craintes sérieuses.

Quatre hommes, nommés Gaspar Lamo, Antonio Lamo, Robert Sackora et Albert Bontrain, se sont pris de querelle, vendredi soir, au Marché Français et ont voulu vider leur différend au pistolet.

Un officier de police est accouru alors en toute hâte pour séparer les combattants et a réussi à arrêter Sackora et Bontrain. Les deux frères Lamo se sont esquivés, mais on a trouvé plus tard l'un d'eux dans sa chambre, blessé à la jambe et ne pouvant pas marcher.

Un incendie s'est déclaré, hier matin, dans une [illegible] inhabitée, sise au coin des rues Ste Anne et Prieur. Les flammes se sont propagées avec une grande rapidité et, en moins d'une heure, malgré les efforts des pompiers, l'îlot tout entier était en feu.

Les maisons suivantes ont été complètement détruites:

La maison en bois au No. 246 de la rue Ste-Anne, appartenant à la veuve Perez et habitée par elle; la maison en bois au No. [illegible] de la rue Ste Anne, appartenant à la veuve Campbell et habitée par James Ro[illegible]; la maison en bois, à un étage, au No. 250 de la rue Ste Anne, appartenant à la veuve Haitner et habitée par elle; la maison en bois, à deux étages, au No. 150 de la rue Prieur, appartenant à Mme Fournier et inhabitée; la maison en bois, à deux étages, rue d'Orléans, appartenant à M. J. Genest et habitée par plusieurs familles; et la maison en bois, à deux étages, rue d'Orléans, appartenant à M. Fred Leduc et habitée par lui. Les pertes totales sont évaluées à $12,000 et sont partiellement couvertes par des assurances dans plusieurs compagnies.

Plusieurs familles ont été jetées sur le pavé, au milieu de la nuit, par un froid de Sibérie.

Les malheureux ainsi dépossédés de presque tout leur petit avoir, ont été forcés de demander l'hospitalité à leurs voisins. C'était un triste spectacle que celui de ces pauvres femmes et de ces petits enfants sans abri, courant au hasard dans la rue.

Les pompiers ont déployé une énergie et un courage qui méritent des éloges. Il faisait un froid intense, et leurs vêtements mouillés étaient littéralement gelés et raides. Quelques-uns d'entre eux avaient [illegible] glaçons qui pendaient à [illegible] barbe.

L'affaire du meurtre du jeune Carafra par Dolro Baptiste et Francis Martinez a été portée hier devant la Cour Criminelle présidée par le juge Abell.

Ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que le député shérif a pu se procurer douze jurés. Les plaidoiries ont commencé vers midi.

L'Etat était représenté par le pseudo avocat général A. P. Field, et les accusés par M. Sambola.

Nous avons déjà communiqué à nos lecteurs tous les détails de ce crime, qui égale presque en horreur celui du fameux Traupman, dont on a tant parlé en France, mais de crainte qu'ils ne les aient oubliés en partie, nous allons les répéter.

Vers le mois de mars de cette année, Dolro Baptiste et Francis Martinez ont rencontré, dans un cabaret, un jeune homme du nom de Carafra, français de naissance; et, abusant de sa bonne foi et de son innocence, ont décidé à venir prendre un logement dans une maison habitée par eux. Une pensée criminelle avait dès ce moment germé dans le cerveau de ces deux hommes, et ils avaient décidé que Carafra serait leur victime et servirait à leur faire gagner une petite fortune.

Ils ont donc fait assurer la vie du malheureux jeune homme à deux compagnies d'assurance de la ville, pour $10,000. Cela fait, ils ont attendu plusieurs mois; puis, un dimanche, le 10 août, Martinez a proposé une partie de plaisir au lac à Carafra, et tous deux sont partis ensemble.

Le plan arrêté d'avance par les deux compères, était celui-ci: entraîner leur victime au bain et le noyer sans bruit. Après cela, il était facile d'inventer une histoire très vraisemblable sur la disparition du jeune homme; le faire chercher partout, et feindre de pleurer sincèrement sa mort.

C'est ce qui a été fait de point en point. Mais, comme il est un Dieu pour les honnêtes gens et que c'est une règle établie qu'un crime est toujours découvert tôt ou tard, les compagnies qui avaient assuré la vie de Carafra ont eu des soupçons; le corps a été exhumé; on a remarqué ou on a cru remarquer des traces de violences; et, après une enquête, les deux accusés ont été conduits devant le tribunal de la justice, où ils seront appelés à rendre compte de leurs actes et à prouver leur innocence.

Le Club Shakespeare, malgré le désastre récent qu'il a éprouvé, veut bien prêter son concours à l'association de bienfaisance pour les fonds du monument qui doit être élevé à la mémoire de H. W. Allen.

Un grand drame, "London Assurance," sera donné à cette occasion au Théâtre des Variétés.

Le but est si louable, que nous ne pouvons trop engager nos lecteurs à assister à la représentation de mardi. Nous remercions les membres du Club Shakespeare qui nous ont envoyé des billets d'invitation.

L'Association des Mécaniciens de la Louisiane donnera, mardi prochain, le 31 de ce mois et la veille du Premier de l'An, un grand bal travesti à la Salle de l'Exposition. Ce bal sera donné au bénéfice des veuves et des orphelins. Nous avons reçu des invitations et nous prions les membres du comité d'invitation de vouloir bien agréer nos remerciements.

L'affaire de la [illegible] du "New-Orleans Times" a été portée de nouveau, hier, devant la Cour de [illegible] des Etats-Unis, présidée par le juge [illegible].

Un certain Hoyt, [illegible] dit l'associé de M. C. A. Weed, réclame la moitié de la propriété du "Times".

M. McKee demande que le procès soit examiné par C. S. Kellogg, enregistreur des banqueroutes.

Le juge Durell ne s'est pas encore prononcé.

Il y a quelques semaines, M. Joseph Dion, un des plus célèbres joueurs de billard des Etats-Unis, avait lancé un défi à tous les joueurs du monde, offrant de jouer de $2500 à $5000 sur une partie.—Ce défi vient d'être accepté par M. Ubassy [illegible], qui propose la partie française à trois billes.

Un délai de soixante jours est accordé à M. Dion pour répondre à cette proposition.

Les amateurs de la Nouvelle-Orléans verront avec plaisir la lutte gigantesque de ces deux illustres champions du billard.

Un voleur hardi et favorisé du sort, a brisé vendredi soir, la vitrine du magasin de M. Auguste Degrois, au No 211 de la rue Ste Marie, et a enlevé un lot de gants, de mouchoirs et d'articles de fantaisie évalué à $107.

Le propriétaire ne s'en est aperçu que le lendemain matin, et ignore nécessairement le nom de l'auteur de ce délit.

Un trio d'ivrognes, James Kelly, Charles Carter et William Davidson, a été logé à la prison de paroisse.

Ces messieurs ayant froid aux pieds et aux mains ont voulu se réchauffer en faisant de la boxe et de la savate.

Histoire de rire un petit peu.

Un policier revêche a trouvé que le jeu dépassait les bornes de la plaisanterie et y a mis bon ordre.

TEMPERATURE.—28 décembre 1872. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien Fahrenheit. Centigrade

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	27	Au-dessous de 0 3
12 M.	50	Au-dessus. 10
3 P. M.	56	13
6 P. M.	46	8

Pseudo-Législature.

(Séance du 28 Décembre.)

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi, et l'appel du rôle constate la présence d'un quorum.

Une motion de M. Herwig, d'ajourner au lundi, est rejetée par un vote de [illegible].

M. Hoyseker, président du Bureau judiciaire, soumet un rapport favorable au bill exonérant M. J. N. Shawhan de la responsabilité qu'il a assumée, en servant de caution à M. Thomas N. Jenks, collecteur de taxes à Est Feliciana, et au bill relatif aux émoluments à la rétribution de l'auditeur des comptes publics. Le rapport recommande au comité de retranchement et de réforme le bill limitant les dépenses contingentes de l'assemblée générale.

M. Herwig, du comité de finances, fait un rapport favorable au bill concernant la réduction des taxes.

M. Burch, ayant obtenu une suspension du règlement pour l'adoption de son bill relatif aux émoluments et à la rétribution de l'auditeur des comptes publics, et au rappel de la section 48 de l'acte du 21 passé en 1872, explique à l'assemblée que, quoique la loi ait été passée en 1870, elle n'a été promulguée qu'en 1871.

Que de 1868 à 1872, les émoluments de l'auditeur ont été de 2000 piastres, et que maintenant ils sont de 5000 piastres payables en warrants, dont la valeur en monnaie courante est de 2000 piastres.

M. Harris, désirant faire quelques remarques, cède le fauteuil à M. Ingraham et se déclare contre l'adoption du bill. M. Clinton, dit-il, n'ignorait pas que la rétribution fût de 5000 piastres payables en warrants. En rappelant cet acte, ce serait une donation de $3,000 piastres faite à M. Clinton.

S. M. Clinton préfère l'agence du département des finances des Etats-Unis, qu'il abandonne la place à laquelle il a été nommé par le peuple, et il sera facile de le remplacer par un homme assez patriote, pour accepter la rétribution et remplir les fonctions de ce poste, avec la capacité, le zèle et l'honnêteté qu'exige l'intérêt public.

M. Burch. Les remarques du Sénateur de la paroisse Concordia m'étonnent. Je préférerais voir la place vacante, plutôt que d'allouer à un individu [illegible] au détriment de l'Etat. Je serais le premier à faire opposition si cela devait augmenter les taxes des contribuables.

Je crois qu'il serait facile de trouver un remplaçant à M. Clinton, qui se contenterait de la rétribution, mais ce que nous voulons, c'est un homme qui s'identifie avec les intérêts du pays et qui satisfasse aux exigences de cette place délicate et c'est la raison pour laquelle je désire que le mérite fût récompensé.

Sur motion, le bill est déposé sur le Bureau et le Sénat entre en séance exécutive.

A une heure le Sénat rentre en séance publique et le secrétaire lit un message du gouverneur, [illegible] au Sénat qu'il a réparé à la [illegible] à l'examen de la [illegible] des collections qui ont été conduites par ses comités de sénateurs et un autre accordant des concours aux collecteurs de taxes pour qu'ils fassent un versement final des sommes à toucher par eux, et le Sénat s'ajourne alors à lundi.

CHAMBRE. Pas de quorum pour délibérer. La Chambre s'ajourne à midi à [illegible].

LES ANCIENNES INONDATIONS A PARIS.

Pour apprécier le bonheur qu'ont les Parisiens d'aujourd'hui de vivre sur les bords d'un fleuve bien retenu par des quais solides, il n'y a qu'à rappeler certaines circonstances singulières des inondations d'autrefois.

En 583, le débordement de la rivière alla jusqu'à l'église Saint Laurent, dans le faubourg Saint-Denis, de sorte que depuis la Cité jusqu'à cette colline, où fut bâtie cette église, on allait en bateau autant que les bois qui couvraient cet espace pouvaient le permettre.

En 1206, même aventure: les eaux montaient jusqu'au deuxième étage.

L'abbé de Saint Denis vint au secours de Paris à la tête d'une procession qui marchait pieds nus; il donna la bénédiction à la Seine; elle se retira insensiblement.

En 1281 et 1296, débordement aussi considérable, des bateaux furent employés pour porter des vivres aux habitants réfugiés aux étages supérieurs de leurs maisons.

A la fin de janvier 1408, la Seine fut si grosse qu'elle emporta tous les ponts de Paris, les membres du Parlement ne pouvaient plus se rendre au Palais de Justice, dont les abords étaient inondés. On établit un service de bateaux pour passer les juges et les plaideurs qui demeuraient sur la rive droite. Le Parlement s'était installé à Sainte-Geneviève sur l'autre rive.

En juin 1426, la Seine avait beaucoup monté; mais le jour de la Saint-Jean il se produisit un phénomène assez rare. On avait allumé le feu de la Saint Jean sur la place de Grève.

En quelques minutes les flots de la Seine grossirent si rapidement qu'ils vinrent troubler cette fête si chère aux vieux Parisiens en éteignant leur feu.

Ils se hâtèrent de transporter leurs bûches plus loin et de les rallumer pour recommencer leurs rondes joyeuses autour des flammes de la Saint Jean.

Il y eut encore bien d'autres inondations désastreuses; mais le danger s'amoindrit à mesure que les quais se construisirent. La plupart des rues avoisinant la Seine étaient construites sur des terrains fort bas.

La Cité était à l'abri des inondations à cause des murs qui l'entouraient.

L'eau ne pouvait l'atteindre que par le port Saint-Landry; mais le sol de la Cité ayant été exhaussé plusieurs fois, la Seine était chassée vers les rives opposées.

SCIENCES ET ARTS.—On sait que le gouvernement français a chargé cette année quelques-uns de nos peintres les plus célèbres d'aller à l'étranger copier, pour un musée nouveau, un certain nombre de chefs-d'œuvre. MM. Bonnat, Colin et Glaize ont été ainsi envoyés en Hollande. Une correspondance adressée de La Haye à la Chronique des Arts nous apprend que ces trois artistes ont reçu du public Néerlandais l'accueil le plus chaleureux: "Témoignages de sympathies, visites, invitations, commandes, rien ne leur a manqué, nous dit le correspondant de la Chronique. La reine elle-même, pour témoigner le haut intérêt qu'elle prenait à cette glorieuse entreprise, s'est rendue au Musée, a visité M. Bonnat, examiné sa copie de la Leçon d'anatomie, et lui a témoigné sa vive satisfaction."

—Un singulier mariage civil aura lieu bientôt à Vienne (Autriche). Le fiancé est un jeune Viennois qui est employé du gouvernement suisse et ne peut quitter son poste. La fiancée est une Milanaise qui habite Vienne. Tous deux ont déclaré n'appartenir à aucune confession. Le fiancé a désigné pour son mandataire un habitant de Vienne, employé du chemin de fer, et celui-ci contractera, au nom de son ami, le mariage civil, ce qui est permis d'après la loi autrichienne.

—Le bateau le Mei-Kong, des Messageries-Maritimes, est arrivé à Marseille de Shanghai, ayant à son bord dix-sept jeunes Japonais, se rendant à Paris pour y faire leurs études, sous la conduite d'un magistrat de leur pays.

—Entendu à l'Opéra, pendant que certaine danseuse, maigre et florentine, exécute un pas fort applaudi.

—Quelles jambes! s'écria un spectateur sceptique. Quelles pattes, plutôt! des vraies pattes d'Italie.

LA SECONDE BANQUEROUTE DU CITOYEN MOTTU.

Hier encore, l'un des chefs de ce parti qui forme l'appoint nécessaire de la nouvelle majorité gouvernementale, l'ex-maire du 13e arrondissement de Paris, l'ex-membre démissionnaire du conseil municipal, M. Jules Mottu, comparaissait devant la 7e chambre du tribunal correctionnel, présidée par M. le vice-président Chevillotte.

Il était cité, avec le nommé Hugo Wittmann, son beau-frère, sous la prévention de banqueroute simple. On se rappelle qu'avant de fonder, en 1865, cette maison de banque, qui se liquida par le dépôt du bilan de son créateur, qui fut à la date du 5 avril 1872, condamné pour banqueroute simple et abus de confiance à la peine de deux années d'emprisonnement, M. Mottu avait dirigé rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur un modeste établissement de peausserie.

En s'improvisant banquier, M. Mottu fit passer sous le nom de son beau-frère le commerce des peaux qui continua à fonctionner ainsi à prospérer jusqu'au moment de la guerre avec la Prusse.

Depuis cette époque, le sieur Wittmann qui, comme tous les Allemands, a dû quitter Paris, n'a pas repris la direction de sa maison, et au mois de janvier 1872, il a été déclaré en état de faillite.

Cette faillite présentant des indices de banqueroute, une instruction fut faite: elle établit que Mottu avait cumulé avec la direction de sa maison de banque l'exploitation de l'établissement de peausserie pour lequel les deux beaux frères étaient demeurés associés.

C'est à raison de ces faits relevés par la prévention que les sieurs Mottu et Wittmann se trouvent aujourd'hui l'un et l'autre compris dans une poursuite de banqueroute simple.

Hugo Wittmann ne s'est pas présenté à l'audience, où le sieur Mottu a comparu seul. Il est résulté des débats et des explications fournies par le ministère public que le sieur Wittmann, originaire de Stuttgard, pouvait être un excellent musicien, mais qu'il n'était pas un commerçant sérieux, et qu'il n'avait joué d'autre rôle que celui de prête-nom de Mottu.

Wittmann avait quitté Paris depuis le mois d'août 1870, a été, à cause de sa nationalité, l'objet de graves soupçons. Diverses dépositions entendues dans le cours de l'information écrite ont donné lieu de croire que cet Allemand aurait entretenu des intelligences avec la Prusse, qu'il aurait servi dans l'armée d'investissement, et, chose plus grave, qu'il serait même venu dîner avec son beau-frère Mottu à la mairie du 13e arrondissement, pendant le siège, en traversant les lignes françaises.

Interpellé sur ce point, M. J. Mottu a protesté avec une vive indignation contre ces diverses assertions, que, du reste, les témoignages entendus à l'audience n'ont pas confirmées.

Quant aux faits de banqueroute simple, Mottu les repousse en soutenant qu'il a réellement cédé son établissement de peausserie à Wittmann, et qu'il est demeuré complètement étranger à toutes les opérations dont il ne saurait être rendu responsable.

Le syndic et l'expert en écritures ont déclaré au contraire que l'examen des livres et de la correspondance établissaient cette association qui a été ruineuse pour les créanciers.

Me Beaupré, avocat, s'est présenté pour le sieur Mottu; il a soutenu en droit que, par application de la maxime non bis in idem, son client Mottu qui est, comme on sait, l'un des chefs du parti Gambetta et déjà condamné une première fois cette année, pour délit de banqueroute, au maximum de la peine, ne pouvait pas être légalement poursuivi de nouveau pour un autre fait antérieur et de même nature.

Le tribunal a mis la cause en délibéré et renvoyé à mardi prochain le prononcé de son jugement que nous publierons.

LA MATIÈRE MÉDICALE DES CHINOIS.

La doctrine des Signatures.—Expériences sur les pression atmosphériques.

Parmi les communications intéressantes faites à l'Académie de Médecine se place en première rang un rapport de M. Oubler sur des études dues à MM. Dabry de Thiersant et Dr. Soubeyran sur la matière médicale des Chinois.

Les auteurs de ce travail nous révèlent que la matière médicale des Chinois rappelle de bien près celle des pays d'Europe, et l'étonnement augmente lorsqu'on vient à constater la similitude des indications, et jusqu'à un certain point l'analogie des idées théoriques qui président à leur emploi.

Les Chinois sont persuadés, comme nous l'étions au moyen âge, que la Providence, non contente dans ses facultés instinctives, a voulu s'adresser à notre intelligence pour nous apprendre à discerner les choses nuisibles d'avec celles qui sont utiles. Dans cette conception, la nature aurait pris soin de stigmatiser les poisons et d'orner les remèdes d'un signe rappelant aussitôt à l'homme les services qu'on est en droit d'en attendre. C'est ce qu'on appelle la doctrine des signatures.

D'après cette doctrine des Signatures, la plante que l'on nomme la véronique, étant tachetée comme la pierre, doit être prescrite avec avantage contre la morsure de ce reptile. La pulmonaire, dont les feuilles sont marbrées comme la surface du poumon, guérirait les maladies de cet organe. La carotte ferait disparaître la jaunisse par analogie de couleur. Les graines de la citrouille débarrasseraient du ver solitaire, en invoquant l'analogie de forme, etc., etc.

Ce qu'il y a de curieux dans cette doctrine des signatures, c'est qu'elle a conduit la médecine du moyen âge à la découverte de propriétés très réelles de certains médicaments, dont la thérapeutique se sert aujourd'hui avec avantage. Il n'y a là évidemment qu'une coïncidence, mais ce n'en est pas moins digne de remarque.

Parmi les communications faites à la Société de biologie, [illegible] de ces derniers temps, une observation accidentellement faite par M. le professeur Bert mérite toute attention. Il avait soumis un chat à la pression de dix atmosphères quand une rupture se produisit dans l'appareil dans lequel la pression redevint tout à coup normale. Le chat [illegible] n'avait point paru souffrir de la brusque change, ment, fut pris, après deux ou quatre minutes, de convulsions, puis de paraplégie complète. L'animal survécut le soir, présenta à l'autopsie un diffluence de la moelle épinière, accentuée surtout au niveau des onzième et douzième vertèbres dorsales, sans aucune trace d'apoplexie.

M. Paul Bert a fait des lors sur ce sujet des expériences très curieuses, sur des chiens, des chats et des lapins, avec des résultats sensiblement identiques. Lors que la pression n'a pas dépassé 5 atmosphères, la décompression peut avoir lieu en 3 ou 5 minutes sans accidents apparents; mais, à partir de 6 atmosphères, on observe des troubles qui deviennent constants et toujours fatals au dessus de 7 atmosphères. La paralysie et la mort ne peuvent être évitées que par une décompression extrêmement lente, lorsqu'on parvient à 12 atmosphères. Cinq minutes par atmosphère ne sont pas trop pour mettre à l'abri de ces graves accidents. Les ouvriers qui travaillent sous pression aux mines, aux piles des ponts, les plongeurs munis du scaphandre, sont sujets à des accidents souvent fort graves, au moment où ils reviennent à l'air libre; des paralysies, des névralgies graves, parfois la mort soudaine, en sont la conséquence. On a cité une compagnie anglaise qui, dans une seule année, sur 24 plongeurs, en a perdu 10, dont 3 sont morts subitement et les 7 autres après plusieurs mois de paralysie.

M. Bert a rendu un grand service à l'hygiène des plongeurs et des ouvriers des piles des ponts en démontrant que, jusqu'à 3 atmosphères environ, la décompression brusque ne présente pas de péril sérieux, mais qu'à partir d'une pression de 5 atmosphères, les ouvriers et les plongeurs ne sauraient revenir brusquement à l'air libre sans s'exposer aux plus grands dangers.

DR. CHÉRON.

GAVARNI ET LOUIS BLANC.—L'histoire de Gavarni, dans le Bien public, contient aujourd'hui un chapitre fort intéressant: il s'agit de ses relations avec M. Louis Blanc pendant qu'ils résidaient tous deux à Londres. M. Charles Blanc a autrefois raconté fort plaisamment la première entrevue de l'artiste et de l'historien:

"Gavarni se montrant très froid pour l'ancien membre du gouvernement provisoire:—Monsieur Gavarni, lui dit son compatriote, j'ai bien peur de n'être pas dans vos bonnes grâces....—Vous l'avez dit, répondit-il.—Eh bien! monsieur, aidez-moi, je vous prie, à m'en consoler en me disant pourquoi?—Pourquoi? N'étiez-vous pas membre du gouvernement provisoire, et ce gouvernement n'a-t-il pas aboli l'emprisonnement pour dettes?—Est-ce donc là un si grand crime?—C'est un acte de tyrannie abominable!—Je voudrais bien savoir de quel droit on m'ôterait la liberté d'engager ma liberté pour me procurer de l'argent."

La seconde fois que se virent Gavarni et M. Louis Blanc, celui-ci voulait essayer de convertir la caricaturiste à ses idées:

"Pendant trois quarts d'heure, il parla, gesticula, se passionna: les yeux étincelants et fixés sur Gavarni, assis au coin du feu, impassible, la tête penchée regardant la flamme, et ne laissant de temps en temps échapper de ses lèvres qu'une mince traînée de fumée grise. Aux deux Anglais qui étaient là, ce silence paraissait un bon signe: l'artiste français leur semblait bien certainement touché par cette révélation "du long martyre de son semblable."—"Pensait-il,—reprenait Louis Blanc,—combien son crayon puissant, en se mettant du côté du progrès, pourrait servir la race humaine; et ne serait-ce pas une noble conclusion de sa brillante carrière que de se dévouer à l'Humanité, et de se battre sous le drapeau du Progrès!"

Louis Blanc s'était tu. Les deux Anglais regardaient Gavarni qui roulait lentement une cigarette sans rien dire.

—Eh bien! s'écriait Louis Blanc, je vous ai déroulé le grand drame du Progrès. Etes-vous des nôtres, pour le continuer?

—Le Progrès! dit enfin Gavarni simplement, mais je le nie formellement, le Progrès.

—Richard Wagner vient d'épouser la fille de Liszt, qui avait contracté un premier mariage avec Hans de Bulow, le célèbre pianiste et adepte de la musique de l'avenir.

Avant de s'unir à Wagner, la fille de l'abbé Liszt a abjuré la religion catholique et a embrassé la foi de son nouvel époux.

Après la cérémonie, Wagner est parti avec sa femme, pour entreprendre un nouveau tour d'Allemagne.

Le but de ce voyage de noces est de recruter des artistes pour la troupe du théâtre de Beyreuth.

PLUIE D'ETOILES.—On mande de Cherbourg, le 28 novembre, au Journal de Genève:

Hier, vers dix heures du soir, j'ai assisté, de ma fenêtre, à une véritable pluie d'étoiles, circonstance d'autant plus remarquable que nous sommes déjà loin du 13 novembre, époque où, comme chacun le sait, le nombre d'étoiles filantes atteint son maximum. Quoi qu'il en soit, c'est par centaines que je voyais ces météorides se détacher du ciel, comme à regret, briller quelques instants en traversant l'espace, puis s'éteindre dans la nuit. Au premier abord, j'essayai de les compter, mais il fallut bien vite y renoncer.

J'ai pu remarquer que ces astres ne tombaient pas isolément, mais plutôt par paquets; la chute de l'un d'eux semblait déterminer la chute d'un certain nombre d'autres. Ainsi, après une intermittence de quelques secondes, une étoile s'allumait tout à coup, comme pour donner le signal, et à l'instant vingt de ses compagnes se précipitaient à l'envi sur ses traces.

Je restai longtemps à admirer ce curieux phénomène; malheureusement le ciel disparaissait en partie derrière les nuages, l'atmosphère était chargée de vapeurs, de sorte que l'éclat des traînées lumineuses était fort affaibli, et qu'il n'était pas possible de jouir pleinement de ce poétique spectacle.

On écrit encore au même journal:

"Sachant que bon nombre de personnes s'intéressent à la météorologie, je me permets de vous communiquer les quelques observations que j'ai été à même de faire mercredi, 27 novembre, entre huit heures et minuit, à ce sujet.

De huit heures à neuf heures, la moyenne de la chute d'étoiles et de traînées lumineuses a atteint le chiffre de 25 par minute. Le maximum étant de 45. Leur direction allait du sud en quart d'est au nord en quart d'ouest, laissant après elles une trace phosphorescente de la durée de 12 à 15 secondes environ; d'autres, d'apparence plus importante, parcouraient lentement dans la même direction, mais avec des traces variant du bleu au blanc jaunâtre; une partie de ces dernières cependant semblaient tomber perpendiculairement.

Depuis ce moment jusqu'à minuit, heure à laquelle je cessai d'observer ce phénomène, les mêmes faits se sont renouvelés quoique moins fréquemment.

Ce phénomène est d'autant plus remarquable, que rarement il se produit à une époque aussi avancée de l'année.

—Les déclarations d'options en faveur de la nationalité française s'élèvent, en Algérie, à 4,413; celles de militaires, appelés seuls à opter en faveur de la nationalité allemande, s'élèvent à 377.

On voit que nous sommes loin des chiffres donnés par les autorités allemandes, qui parlaient de compagnies entières de zouaves optant pour la nationalité allemande.

Il est bon de faire observer que parmi ces 377 Alsaciens-Allemands, il se trouve un nombre très considérable d'anciens remplaçants, qui ont ainsi trouvé le moyen de terminer leur temps de remplacement.

—Un horrible drame s'est accompli à Lower-Broughton, près de Manchester. Un homme marié, du nom de Gaetano, revient d'Amérique. Rentré chez lui, il trouve quelque raison de soupçonner sa femme d'infidélité. Ses soupçons se portent sur un ami de la famille, le sieur Tebbutt, marié de son côté depuis trois mois. Gaetano se met en surveillance et ne tarde pas à intercepter une lettre ou deux adressées par Tebbutt à maîtresse Gaetano. Il n'est pas de situation qui appelle plus sûrement la vengeance. Gaetano est un homme. Dans sa rage, il se procure un revolver avec l'intention bien arrêtée de tirer sur le séducteur de sa femme. De son côté, Tebbutt paraît s'être alarmé, car il se munit d'un pistolet et le porte sur lui en allant faire visite chez Gaetano. Les deux hommes, en se voyant, échangent quelques paroles, et Tebbutt se dispose à prendre congé, quand le mari outragé tire son revolver et étend son rival sur le sol. Tebbutt essaie de se relever, mais le mari est inexorable dans sa haine, et d'un second coup il lui brise le crâne. Puis, pour achever la tragédie, il place le revolver dans sa bouche et se fait sauter la cervelle. Sa femme se précipite hors de la maison, la police arrive, on isole les cadavres, et [illegible] de Gaetano les preuves du crime de Tebbutt. Deux femmes, l'une peut-être coupable, l'autre innocente, sont réduites à l'état de veuves. Deux hommes, en un clin d'œil, ont perdu la vie. Il est probable que le jury rendra un verdict de meurtre et de suicide contre Gaetano, dont le corps sera enterré avec ignominie. Nous n'avons aucune réflexion à faire sur son action.

—La Liberté raconte une très plaisante histoire sur la sortie de dimanche à la Présidence.

C'est M. Langlois, colonel et député, qui s'est le plus compromis avec M. Thiers, et, avec sa vivacité et son esprit ordinaire, le langueux et sympathique colonel a dit au président: "Tout le monde est pour vous à Paris, j'ai vu plus de cent femmes qui auraient voulu vous embrasser et qui m'ont chargé de vous le dire."

M. Thiers a répondu:

—Etaient-elles jolies, au moins?

—Le colonel Langlois a prétendu que oui.

—Je suis vivement touché de vos bonnes paroles, colonel, répliqua M. Thiers.

—Il n'y a pas de colonel ici, répondit vivement M. Langlois, en faisant le geste du soldat à l'épaule, portant la main à la visière du képi, à la hauteur de l'œil, et le petit doigt sur la couture du pantalon, nous sommes tous vos mamelucks et vous êtes notre chef de file.

Nous mettons au défi M. Langlois et tous ceux qui assistent à la soirée présidentielle d'[illegible] de démentir un seul mot de ce qui précède.

—La Monnaie va provisoirement interrompre la frappe des décimes, qui durent depuis près d'un mois, pour se livrer presque exclusivement à la fabrication des pièces de cinq francs.

Un nombre considérable de sommes d'argent sont envoyées à cet effet, quand l'ont par la Banque de France, depuis huit jours.

—Pourquoi appelle-t-on ça des sous? demandait hier à son père un petit bonhomme de sept ans, en voyant passer, avenue des Petits Champs, un tombereau rempli de lingots.

Le père réfléchit un instant.

—Mon fils, répondit-il, c'est parce que l'argent fait beaucoup pécher.

—Un jour, sous l'Empire, un pari s'engagea entre un ministre et un sénateur. Le sénateur prétendait qu'un ministre ne pouvait pas lire tout ce qu'il est obligé de signer. Le ministre soutenait que cela ne lui était jamais arrivé, et ne lui arriverait jamais.

A quelque temps de là, l'entêté sénateur soumit à un ministre la lettre suivante, couverte de ses bureaux, et portant bel et bien la signature de l'Excellence. Elle était adressée à un directeur de haras.

Monsieur le directeur,

Par votre dépêche en date du 17, vous exprimez le désir que l'administration vous expédie un supplément d'étalons. Il est hors d'état, pour le moment, de satisfaire à cette demande; mais j'espère que MM. les employés suppléeront, par un redoublement de zèle, à l'insuffisance des moyens dont ils disposent.

Le ministre avait signé et n'avait pas lu. Il fut de bon cœur, perdit son pari et s'exécuta galamment.

—Un curieux phénomène se produit actuellement au bois de Bonainville. Il y a dans ce bois un magnifique chêne, connu sous le nom de Chêne des pendus. Les aspirants au suicide semblent en effet affectionner tout particulièrement sa maîtresse branche; car ils sont dix-sept qui, depuis le 1er avril dernier s'y sont accrochés les uns après les autres.

Or, en ce moment, tandis que tous les arbres du bois et tous les rameaux du chêne sont morts, cette branche seule est restée vivace et verte.

Un des gardiens du bois, un vieux soldat du nom de Lelogum, a affirmé hier avec conviction à l'un de nos reporters que c'était la vie des pendus qui était passée dans cette branche, dont il avait, du reste, une peur bleue.

N'est-ce pas bien étrange, vraiment?

—Une souscription ouverte en Allemagne pour élever un monument au général de Moltke, n'a encore produit, au bout de neuf mois, dit le Rappel, que 6,541 fr. et quelques centimes.

Le général a pensé que cette somme était peut-être insuffisante, et il a prié les organisateurs de la souscription de fermer leurs guichets.

—M. Taine va publier une Histoire de la révolution française, dans laquelle il se propose d'étudier particulièrement le mouvement révolutionnaire en province. Il a recueilli à cet effet un grand nombre de documents inédits et très curieux.

M. Villiaumé, l'historien de Jeanne d'Arc, termine une Histoire du Directoire.

—Le spirite Home est en ce moment très malade à Passy.

—L'auteur d'une Grammaire internationale, le philologue américain Josuah Pierrepont, vient de mourir à Paris.

Cette Grammaire internationale, immense ouvrage qu'il venait d'achever, doit être publiée sous peu à New-York. Elle lui avait été payée 50,000 dollars.

—Dernièrement mourut à Villers-Cotterets un gros cultivateur qui demanda, par testament, à être inhumé dans le cimetière d'un village voisin où reposaient ses ancêtres.

La veille du jour désigné pour la translation le croque-mort plaça le cercueil dans un véhicule qu'il remisa—pour la nuit—dans un hangar.

Le lendemain, à la première clarté, il attelle sans plus se soucier de son chargement, et fouette cocher! On roulait depuis une heure. Tout à coup le carreau de la portière se baisse avec fracas, et une voix nasillarde crie du fond de la voiture:

—Serons-nous bientôt arrivés?

Le conducteur sentit ses cheveux se dresser sur sa tête.

—Ah! [illegible] [illegible]

[illegible] Il court [illegible] [illegible] champs.

C'était la voix du curé, qui, monté dans le véhicule avant qu'il fût attelé, commençait à s'ennuyer de la longueur de la route.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Londres, 28 déc.—L'Amaranthe de Hollyhead, pour Wadrington, a sombré. Tout le monde a péri. Il y a eu un grand coup de vent sur la Manche hier.

Londres, 28—Une dépêche de Hong-Kong annonce la perte du navire Benares, parti de là pour San Francisco. Il a fait naufrage devant l'île Loochoo. Tout le monde a péri moins cinq personnes.

Bruxelles, 28—La pleuro-pneumonie est épidémique dans les villages, sur la frontière prusso-belge.

Le Pape dénoncé par la presse allemande.

Berlin, 28 déc.—La Gazette du Nord stigmatise l'allocution du Pape au consistoire tenu à Rome, le 23 du courant, comme une insulte impardonnable à l'Empereur d'Allemagne. Le colossale impudence du Pape, dit la Gazette, prouve l'inévitable nécessité d'une loi déterminant les limites entre l'Etat et l'église Catholique romaine.

St. Petersburg, 28 décembre.—Le Czarewitch est plus fort aujourd'hui, bien que son état de fièvre ait empiré.

Nouvelles de France.

Paris, 28—Les maires de plusieurs communes ont refusé de placarder le discours que M. Dufaure, ministre de la justice, a prononcé à l'Assemblée nationale, il y a quinze jours, sur les pétitions pour la dissolution de cette Assemblée. Dufaure avait parlé ironiquement de Gambetta dont les discours avaient donné lieu à cette agitation inutile dans tout le pays.

L'Assemblée, par une résolution, avait ordonné que le discours du ministre serait affiché. Il est probable que le refus des maires de se conformer à la résolution de l'Assemblée donnera lieu à une interpellation de la droite aussitôt la reprise des séances après les fêtes.

Madrid, 28 septembre.—L'Imparcial dit que le général Piellain sera probablement nommé Capitaine-général de Cuba.

Paris, 28 décembre.—Le sous-comité du comité des 30 de l'Assemblée nationale, s'est réuni hier pour s'occuper de la proposition de M. Bertauld, député républicain, pour la formation, avec une partie de l'Assemblée actuelle, d'un corps législatif séparé qui serait appelé la Section du contrôle, et pour considérer aussi d'autres modes pour former une autre chambre. Après une discussion de 3 heures sans résultat, le comité s'est ajourné à vendredi prochain.

La Gazette de Paris dit que la Prusse traite avec le Portugal pour la cession, à la première de ces puissances, de la baie de Delagoa, Océan Indien, dans l'Afrique du Sud-Est.

Un marchand de Paris a été condamné à deux ans de prison pour avoir affiché dans sa boutique des placards contenant des remarques insultantes pour l'Assemblée nationale.

Un des sous-comités du comité des 30 s'est rendu auprès de M. Thiers aujourd'hui, et a eu avec lui une conférence courtoise sur les propositions diverses pour la réforme constitutionnelle soumise au comité.

Il n'y a eu de concession ni d'un côté ni de l'autre. Le Président a fait valoir l'urgence de la création d'une seconde Chambre, mais il n'a rien proposé à ce sujet.

Berlin, 28 déc.—Après le 1er janvier les voyageurs de France en Allemagne, ne seront pas obligés de prendre des passeports.

La Gazette de Spencer suppose fortement à un décret du Conseil des ministres de Brunswick, promulgué le 6 décembre et qui porte qu'à la mort du souverain actuel, le duc Guillaume Ier, l'ex roi du Hanovre ou son fils succédera au trône.

La maison ducale de Brunswick est sur le point de s'éteindre, le souverain actuel ayant 66 ans et n'étant pas marié, son frère unique, auquel il a succédé, ayant été chassé du duché lors de l'émeute qui éclata dans la ville de Brunswick, le 7 septembre 1830, fut déclaré par une résolution de la diète allemande comme impropre au gouvernement.

MEXIQUE.

Matamoros, 28 On rapporte que les élections municipales de Tampico ont donné lieu à beaucoup de désordres. Pendant le compte des votes on s'est battu et huit personnes ont été tuées ou blessées. Une grande excitation règne entre deux partis, les Tampicenos et les Tamaulipecos, prétendant avoir eu la majorité.

LOUISIANE.

Un meeting patriotique à Franklin.

Franklin, Louisiane, 28 déc.—Un grand meeting des citoyens de la paroisse de St. Mary a eu lieu ici aujourd'hui. Le meeting a été harangué par le col. A. J. Tucker, le juge Fred. Gates, Hon. M. G. Foster et hon. Chas. Smith. Des résolutions ont été adoptées, protestant contre la conduite des autorités des Etats Unis dans les derniers troubles, dénonçant Durell et Kellogg, et recommandant aux membres de la Législature de rester fermes à leur pouvoir à toutes autres usurpations des autorités fédérales, et invitant les citoyens dans tout l'Etat à agir promptement de la même manière. Le meeting était fort nombreux et composé de représentants de toutes les classes.

WASHINGTON.

L'appel du Comité de la Nlle-Orléans.

Washington, 28.—Cet appel au peuple des Etats-Unis a été publié sous la forme de brochure avec un appendice contenant les lois relatives à la matière.

Le Comité présentera au Congrès un mémoire pour demander un comité d'enquête sur le rapport duquel il espère que quelque moyen de réparation sera adopté pour la Louisiane.

Observations Météorologiques.

Washington, 28 déc.—Les probabilités annoncent des vents légers et généralement un temps clair pour les Etats du Sud atlantique et des vents du Sud et un temps partiellement couvert pour les Etats du Golfe.

DIVERS.

Wilmington, 28 décembre.—Andrew Strong a été tué. Il n'y a plus qu'un membre de la troupe des bandits du comté Robinson qui soit vivant. Parson, qui a tué Strong, a reçu $1000.

New York, 28 décembre.—Le temps s'est modéré légèrement. Il y a beaucoup de glaçons sur le fleuve et dans la baie. Les grands chemins de fer sont à nettoyer leurs voies. Les trains reprendront leur service cette après-midi.

Mouvement du sous-comité Louisianais.

New York, 28—Le sous-comité de la délégation louisianaise s'est mis hier en rapport avec nombre de négociants notables, dans le but de se procurer quelque appui dans la complication des affaires de la Louisiane.

Cap Breton, 28—Les routes de charbon sont bloquées par la neige et les navires sont retenus. Ils seront probablement pris par la glace à Sydney et dans d'autres ports.

Little Rock, 28. —Il n'y a plus de charbon de bois. Aucun train n'est arrivé de Memphis depuis trois jours.

Ville du Lac Salé, 28.—Douze personnes ont péri dans le désastre de Cotton Wood. L'avalanche est descendue d'une montagne éloignée d'un mille avec une vitesse épouvantable; hommes, mulets, wagons et sacs de minerai ont été emportés comme de la paille. Il continue à pleuvoir ou à neiger sur les montagnes. Les trains sont en retard de 9 heures.

Tuerie de femmes par des maris ivres.

Indianapolis, 28.—Une femme a été tuée d'un coup de poing asséné par son mari ivre, et une autre femme a été tuée d'un coup de chaise asséné par son mari également pris de boisson.

Adrian, Mich., 28—L'atelier des chars a brûlé. Perte $78,000.

North Adams, Mass., 28—L'établissement d'imprimerie Arnold a brûlé. Perte $150,000. Deux cents ouvriers sont privés de travail.

New York, 28—Les arrivages d'Europe rapportent que la mer a été épouvantable dans les 10 derniers jours.

Le volcan de Santana, dans la partie nord de San Salvador, est en éruption. On craint que beaucoup de grandes plantations de café ne soient détruites.

Bégota est inondé. Beaucoup de gens ont péri et il y a eu de grands désastres.

New-York, 28 déc.—Arrivé à destination le steamer Calabria.

M. Towney, directeur du Grand Opéra, et très connu comme journaliste, est mort.

Les propriétaires de la bâtisse brûlée rue de Centre, refusent de prendre des mesures pour exhumer les corps des filles brûlées. Le Bureau de Santé et la police [illegible] sans autorité pour [illegible] le débris.

Une bouilloire a sauté à Harlem, ce qui a causé la mort d'une dame et d'un jeune [illegible].

Le vapeur St Laurent a survécu son départ à Boston, à cause du mauvais temps. Le steamer Adriatic est parti avec la malle d'une [illegible] [illegible].

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 28. —Les steamers Sabéria et Cuba sont encore ici à court de charbon. Le premier, [illegible], à 16 jours de mer, et le second [illegible] à New-York, [illegible]. Ils ont eu de [illegible].

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, bateaux, &c.

Memphis, 28 déc.—La situation, en ce qui concerne la levée, n'a pas changé depuis hier soir. On a sauvé plus de la moitié de la cargaison de coton du steamer Belle Pike, et si le steamer ne s'enfonce pas davantage on pourra sauver le reste. Tous les meubles ont été retirés.

On sauvera tout du R. P. Wals, excepté la coque. Ce steamer était assuré pour $24,000 à Pittsburg et à Wheeling et non à New Albany.

Il y a toujours de forts glaçons sur le fleuve.

Memphis, 28 décembre.—Le steamer Célesta a coulé bas à l'île No. 25. Il avait une cargaison de coton et de maïs valant de $20,000 à $30,000.

Memphis, 28 déc—Le temps s'est modéré considérablement cette après-midi. Le fleuve monte et les glaçons s'amincissent. Le danger néanmoins n'est pas encore entièrement passé. Le sauvetage du fret continue.

Vicksburg, 28—Descendant le R. E. Lee. Temps froid et nuageux.

Shreveport, 28—Temps nuageux et froid. La rivière baisse. Elle est maintenant à un pied au dessus de la plus basse marque des eaux pour cette saison.

Memphis, 28 déc—La hausse du fleuve a fait rompre l'engorgement et l'on craint de nouveau que cette immense couche de glace n'emporte les docks, plusieurs bateaux et un grand nombre de barges.

La compagnie du gaz a pris des mesures pour avoir cinq charrettes de charbon par jour, ce qui suffira, avec le reste de son approvisionnement actuel, pour fournir du gaz à toute la ville.

Memphis, 28. — Le prix du charbon s'est élevé à $2.50 le baril, et l'approvisionnement est fort léger. On a pris des mesures pour protéger les pauvres contre la rigueur de la saison.

Louisville, 28 décembre.—Temps nuageux et froid. Rien de changé dans l'engorgement en amont et en aval.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 28—Arrivés, le navire norvégien Frederickland, en 67 jours de Liverpool, avec du sel; le navire norvégien Hypathia, en 46 jours de Liverpool, avec du sel; la barque norvégienne Rover, en 60 jours de Cardiff, avec des rails; la barque de Brême, Admiral Tegetthoff, en 46 jours de Liverpool, avec du sel.

MARCHES.

Paris, 28.—Rentes, 53.10.

Liverpool, 28 au soir.—Coton ferme. Uplands 10 1/4; Orléans 10 3/8 à 1/2. Vendu 10,000 balles.

New York, 28 déc.—Argent serré. Or 112 à 1/8.

New York, 28 au soir — Coton ferme et légèrement en hausse. Mid. 20 1/4. Orléans 20 3/4. Vendu 1634 balles.

Savannah, 28 déc—Coton ferme. Mid. 19 3/8. Stock 87,858 balles.

BULLETIN FINANCIER.

SAMEDI SOIR, 28 DÉCEMBRE 1872.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
28 déc.	1,979,378 76	299,221 40
Même temps la sem. der.	1,700,112 15	137,397 89
Total de la sem. dern.	11,798,395 92	1,073,389 00
Total de la semaine préc.	13,534,490 30	1,282,338 55

Il ne s'est pas offert de changement dans le marché monétaire. Le montant des escomptes des banques ne diffère presque pas de celui de la semaine dernière, et la balance de monnaie courante y est à peu près la même, mais les dépôts ont considérablement augmenté. Les offres ont été assez nombreuses, aujourd'hui, dans les rues, et les transactions nominales n'indiquent aucune variation dans les taux. Il s'est fait, depuis quelques jours, fort peu de bon papier à des taux plus élevés.

Nous continuons de coter les signatures de premier ordre 1 à 1 1/4 pour cent par mois, le No. 1 à 1 1/2 et le second ordre à 2; le papier hypothécaire de premier ordre à 10 pour cent par an et celui de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 111 3/4 à 111 7/8 contre 112 à New York et, après une demande animée, a fermé à 111 1/2 à 112 contre 112 à New York. Les transactions se sont élevées à $[illegible]; dont $[illegible] [illegible]

Il n'a pas été annoncé de vente d'argent. Nous cotons encore les demi-piastres américaines nominales à 109 à 110, les piastres mexicaines nominales au pair à 2 pour cent de prime sur l'or.

Le change sterling n'a pas manqué d'acheteurs, mais les taux en ont été irréguliers. Les traites particulières ont fléchi de 1/8 pour cent, et celles des banques ont légèrement haussé. Les opérations embrassent [illegible] dont [illegible] connaissement à [illegible] [illegible]

—Dans les francs, [illegible] dont [illegible] en change de commerce [illegible] à 4 [illegible] et 20,000 de 4 à 4 [illegible] [illegible] à 4 [illegible]. Dans les marcs d'Allemagne, une vente de 130,000 [illegible]. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à [illegible] de connaissement et clear No 1 et [illegible]; le change particulier à [illegible] [illegible]; le change de banque, les francs, à 4 75 à [illegible]; le change particulier à [illegible]; le change de banque; les marcs d'Allemagne étaient cotés à [illegible].

Le mouvement a été modéré dans le change américain et il n'y a pas eu de variations positives dans les taux. Les ventes comprennent [illegible], dont [illegible] [illegible] à [illegible] escompte et $[illegible] de [illegible] à Nouvelle-York [illegible] d'escompte et [illegible] de [illegible].

Les banques ont continué de tirer sur New York à 1/4 pour cent d'escompte et le change de commerce a encore été coté à 3/16.

MM. Nash & Hodgson ont vendu, à l'encan 145 actions de la banque d'Amérique, comme suit: 75 à $166 75, 49 à $167, 20 à $167 50 et 10 à $166 50. Nous avons appris également qu'il s'était vendu quelques actions de l'Ammonia Propelling Co., mais on ignore à quelles conditions.

$1000 d'anciens bonds 6 pour cent de l'Etat en faveur de chemins de fer à 55, $[illegible] en bonds sept pour cent payables en or à 61, $1000 de à 62 1/2, et $1000 à 62 3/4.

Il n'a pas été annoncé de ventes de nouveaux mandats de l'Etat, qui sont cotés à 44 à 45.

$[illegible] (1869 et 1869) de nouveaux certificats d'allocations ont changé de mains à 68, $1500 à 63 1/4, $[illegible] (1868 et [illegible]) à 63 1/2.

La seule vente (annoncée) de mandats de la police métropolitaine est de $[illegible], à 64.

Les nouveaux certificats d'allocations de la ville et les mandats de la police métropolitaine étaient plus faibles à la clôture. Ils étaient cotés à 62 à 63.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 28 décembre 1872.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au détail les prix sont plus élevés.]

GROSSES DENRÉES.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5000 balles prises à des prix plus raides et qui ont exigé une hausse partielle de nos cotes de 1/8 c. Nous avons en outre entendu parler d'une vente additionnelle, faite hier, après 4 heures P. M., portant à 6500 balles le montant des ventes de cette journée au lieu de 5700 comme on l'avait d'abord rapporté. Nous donnons en outre les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales.—Cotes de l'Exchange

	Cotes générales	Cotes de l'Exchange
Low Ordinary	15 3/4 à 16 1/4	—
Ordinary	17 1/4 à 17 3/4	17 1/2
Good ordinary	18 1/4 à 18 3/4	18 1/2
Low middling	19 — à 19 1/4	19—
Middling	19 1/2 à 19 3/4	19 1/2
Strict middling	19 3/4 à 20—	—
Good middling	— à 20 1/4	20 1/4

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué a été porté, ce matin à l'ouverture, à 111,000 ball., et ce montant embrasse 60,000 bal. pour Liverpool, 10,000 pour le Havre, 8000 pour l'Espagne, 6000 balles à destination de la Méditerranée, 12,000 balles à destination de Cork; 5,000 à destination de Brême; 7,000 balles à destination de la mer du Nord et 6000 balles pour le Nord, lequel montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant mardi soir, laisse 96,600 pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

L'Exchange rapporte "Approvisionnement faible bonne demande, prix fermes. Ventes de 5400 balles, y compris 800 économie hier après 4 P. M. Ventes pour le futur, 100 balles livrables en janvier, à 19 c. et 200 en mars, à 19 1/2". Ses cotes n'ont pas changé.

ETAT DU MARCHÉ AU COTON.

Stock en mains le 31 août, 1872	bal	[illegible]
Arrivé depuis notre dern. rap.		5,480
Précédemment	549,973	555,503
		561,[illegible]
Expédié aujourd'hui	6,698	
Précédemment	266,799	265,897
Stock en main et sur navires non expédiés		195,185
Stock l'an dernier à la période correspondante		165,[illegible]

SUCRE—Reçu hier, 1789 bts. Vendu 600 boucauts, inférieur, 6 1/4 à 6 3/4 c. la livre; commun, 6 3/4 à 6 7/8 c.; fair, 7 à 7 1/2 c.; good fair, 7 3/4 à 8 1/4 c.; fully fair [illegible] à 8 3/4 c.; prime, 9 c.; strictly prime, 9 1/4 à 9 1/2 c.; choice seconds, 7 à 9 1/4 c.; jaune clarifié, 9 3/4 à 10 1/4 c.; blanc clarifié, 10 1/2 à 11 1/4 c.

MELASSE—Reçu, 2,485 barils. [illegible] demande animée pour les qualités [illegible]. Cotations, [illegible] la gallon; commun, 55 à 60 c.; [illegible] 67 c.; choix, 73 à [illegible].

TABAC—Le stock sur [illegible] [illegible] [illegible]

C. CAVAROC & SON,

5 & 7 EXCHANGE PLACE.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. BOURSILLON & CIE.

VIN—F. & CHATEAU DILLON.

EAUX-DE-VIE—ACHILLE PETIT, — J. A. GUÉRIN, — GODE FRERE & FILS, — R. DELISSINIER.

AVANCES LIBÉRALES

Sur Consignations, à nos amis de New York, Bordeaux, Havre, Liverpool et Londres.

FARINE—Vendu, 2,250 barils. Single extra, $6 50 le baril; double extra, $6 75; low treble extra, $7 50; good treble extra, $[illegible]; choice treble extra, $8 62 1/2 et $8 75; choice extra, $9 50, $10 12 1/2, $10 25, $10 40, $10 50 et $11.

MAIS—Vendu, 1650 sacs. Blanc et jaune, 55 à, le boisseau.

RIZ—Les qualités inférieures sont en demande pour l'exportation dans l'Ouest. Louisiane, No 2 (cassé), 3 1/2 à 4 c. la livre; commun, 5 1/2 à 6 c; ordinaire, 6 1/2 à 7 c.; prime, 7 1/2 à 8 c.; choix, 8 1/4; Caroline 8 3/4 c.

CAFE—Bonne demande pour la consommation locale. Le chargement du Colin McNeil, attendu (5,000 sacs) a été vendu à des conditions particulières. Prime 18 1/2 à 19 c. (or) la livre; bon, 18 à 18 1/2 c.; fair, 17 1/2 à 18 c. Stock entre les mains des négociants 3,300 sacs.

SEL—Demande animée pour le Texas. Vendu, 5000 sacs à des prix fermes. Gros sel de Liverpool, $1 40 à $1 60; fin, do, $2 à $2 25. Sel de table en poches, 2 1/2 à 7 c. la poche.

VIANDES ET GRAISSE—

PORC—Old mess, $13 75 le baril; new mess, $14 au détail, $14 25 à $14 50.

BACON—Epaules, 5 1/2 c. la livre; clear rib sides, 9 1/4 c.; clear sides, 11 à 11 1/4 c.

VIANDE SECHE SALEE—Epaules, 6 1/2 c. la livre; clear rib sides, 8 c.; clear sides, 8 3/4 c.

GRAISSE—En tierçons, 8 1/4 à 8 1/2 c. la livre; en barillet, 9 1/2 à 10 c.

PIEDS DE COCHON—Nombreux arrivages sur la place. On les cote de $9 à $9 50 le barillet.

JAMBON—Passé au sucre, 16 à 16 1/2 c. la livre.

BREAKFAST BACON.—Ouest, 10 1/4 à 10 1/2 c. la livre; Nord, 11 1/2 à 12 c.

BŒUF—Bœuf du Texas, $11 à $11 50 le baril; extra mess, $12 50; tierces, demi barils, $7 à $7 50; mess, $16 50 à $17; prime mess, $17 50 à $18; Western mess, $16 à $17 50 le baril et $9 à $10 50 le demi-baril. Fulton market, $11 50 à $16 le demi-baril.

SPARE RIB—$11 à $12 le baril. Langues, de bœuf, $11 $12 le demi baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION—

VOLAILLES ET ŒUFS—Volailles, au débarcadère, $4 à $6 50 la douzaine; poules, $3 à $5, Canards $4, oies, $9 à $12; dindes, $17 à $30. Œufs, 30 à 40 c. la douzaine.

DIVERS—Pommes de terre Rosettes et peach Blows, au débarcadère, $3 50 le baril; Early rose et Goodrich, $3 75 à $4; Jackson White $4 50. Pommes $3 50 à $6 le baril. Oignons, $4 le baril. Pois de l'Ouest, $9 à $11 le baril; do, du Nord, $12 à $12 50.

BEURRE ET FROMAGE—Beurre choice Western, 25 à 26 c. la livre; fair Western, 15 à 20 c. qualités communes, 12 à 13 c.; choice Goshen, 35 à 38 c.

Fromage Western Factory, 16 1/2 à 17 c. la livre; qualités moyennes, 14 à 15 c.; qualités communes, 12 à 13 c.; New York cream, 18 c.; Western English Dairy, 19 c.; nutmeg, 19 c.

FARINE DE MAIS—$4 à $4 15 le baril.

FOURRAGE

AVOINE—Vendu, 897 sacs. Prime, 50c. le boisseau; choix, 52 c.

SON—$1 50 les 100 livres.

FOIN—$24 à $31 la tonne.

DIVERS.

PEAUX—Marché languissant. Vertes salées 10 1/2 c. la livre; de la campagne, 11 c. la livre, sèches des abattoirs de la ville, de plus de 16 livres [illegible], de de 20 à 24 livres, 11 c.; au dessous de 16 livres, 10 1/2 c.; peaux de vache, 11 c.; [illegible], de 3 à 24 livres, 14c.; do de 24 à 30 livres, 13 c.; peaux de veau, $1 chacune. Cornes de bœuf, 5c. pièce.

TONNELLERIE—Diminution dans la demande et baisse dans les prix. Boucauts à sucre, $3 25; barils à mélasse, $1 35 à $1 50; demi-barils, $1 10. Perches pour barils, $30 à $35 le millier; do, pour boucauts, $30; do, pour boucauts, $60 à $65. Douves de cyprès, $16 à 20 le millier; do pour boucauts, $[illegible] à $[illegible].

TOILE D'EMBALLAGE—Jute américaine, 15c la verge; de l'Inde, en balles, 13 1/2 c.; do, en rouleaux, 12 c. Chanvre, en lin, 15 à 16 c.

MOUSSE—Légère amélioration dans les prix. Mousse grise de la campagne, 3 à 3 1/2 c. la livre; mêlée, 4 à 5 c.; noire, 5 à 6 c.; nettoyée en ville, 6 à 9 c.

LAINE—Ferme et en demande. Mexicaine améliorée, 23 à 27 c. la livre; burry, 20 à 30 c.; Louisiane, 38 à 40 c.; lac, 47 à 50.

ORGE ET HOUBLON—L'orge pour bière, choix, vaut $1 25 le boisseau; good fair, $1 12 1/2 à $1 15; commun, 95c. Houblon de New-York, 50 à 55 c. la livre.

SUIF—Prime, 8 1/2 à 9c la livre; ordinaire, 8c.

HUILE DE GRAISSE—Huile d'hiver, 80 à 82 1/2 c. le gallon.

AMIDON—Ouest, 4 1/2 à 4 3/4 c la livre.

BOUGIES STAR—20 c la livre.

GRAINE DE COTON—Le prix payé par les manufacturiers depuis le 1er courant a été réduit à $15 la tonne, livrée sur la levée, sans sac.

HUILE DE GRAINE DE COTON—Brute, 2c par gallon. Brute, 60 c. le gallon; raffinée, 50c.

GATEAUX DE GRAINE DE COTON—Les manufacturiers en expédient en Europe. Ceux faits en ville valent $27 50 à $28 la tonne, ceux manufacturés à la campagne, $22 50 à $24.

FRET

Par steamer, coton à Liverpool 13/16 d.; do à Brême et à Hambourg, 1 d.; do à New York, 1 c.; mélasse à New-York, 1 c. par gallon, sucre do le boucaut. Par navires à voiles; coton à Liverpool, 3/4 d.; 13/16 d.; au Havre, 1 1/4 c.; à Brême, 3/4 c.; Gâteaux de graines de coton, à Liverpool, 17 à Londres 45 s.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1872.

Arrivé, hier—285 bœufs du Texas, 287 moutons.

Vendu — 4 bœufs de l'Ouest, 175 bœufs du Texas, 79 veaux et veaux d'un an, 174 cochons, 280 moutons.

A vendre — 6 bœufs de l'Ouest, 309 bœufs du Texas, 61 veaux et veaux d'un an, 752 cochons, 209 moutons, 129 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1e qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2de qualité	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 3me qualité	[illegible]	à	[illegible]
Cochons par livre, gr.	[illegible]		[illegible]
Moutons, 1re qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 2de qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 3me qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	à	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs, prix moyen par livre	[illegible]		[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 29 décembre 1872.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales ou des Etats-Unis, voir les journaux anglais.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 A 10 [illegible]

B

Borgna Justino; Bur Mr; Bussi Anthony Mr; Billardello Giovanni; Bonanno Naziaro; Bacca Rosario Michele; Bertucci Domenico; Basile Lorenzo; Barbalome Manuel 2; Barbarich Pietro; Bertolo Bartolomo; Barattieri Pietro 4; Basile Giovanni; Bonnet E.

C

Casanova Antono; Castellanos Jose 2; Cantarelli Pietro 2; Champon Marcel; Caputo Agostino; Curti Luigi; Caserta Salvatore; Caserta Gaetano; Cesarine Pasquale; Cristina Vincenzo; Chimento Filippo; Cranajevich Antonio

D

Dentone Pasquale; Dauphin Octave; Di Simone Onofrio; Dairo Mons; Dantoque Domenique; Demarco Antonio; Delaur John; De Fuentes Jose M; Dionisio J; Di Seccio Francesco; Damine Mr

[illegible]

L

Ludrix Alphonse; Laborde Mons; Lapice F M 2; Lopez Paolino; Lacara Giuseppe; Lacara Antonio; Le Blanc & Vve; Leguer Philip Jose

M

Mancuso Francesco; Mallet Gustave; Maglio Gaetano; Maglieri Francesco; Mancuso Domenico; Manfre Giuseppe; Marchand Mons; Martinez Rafael; Manzella Agostino; Mantalbano Gaetano; Mascaro Domenico; Marque Dumont re; Marporrin Mons; Mari Vicente

N

Negri Mons

P

Pignatoro Antonio; Paris Antonio; Paoletti Armand; Pierre Jean; Papini Carli; Palmisano Domenico; Palmisano Pasquale; Palmisano Francesco; Pantado Rosario; Peplovich

R

Rendinico Francesco; Rosso Francesco; Rosso Giuseppe; Reynier Monsieur; Rubio Agustin

[illegible]

U

Unino Antonio

V

Verbal Louis

[illegible]

LISTE DES DAMES

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 28 DECEMBRE 1872.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (esp) Fatchey, Pardo, pour Liverpool, J H Ashbridge & co.

Barque (esp) Torrede Mayo, Rudegui, pour Liverpool, J H Ashbridge & co.

Barque Bridgeport, Morgan, pour Gênes, A A Poidick & co.

Brick R B Gove, Harkness, pour Amsterdam, A A Poidick & co.

Goélette Gertrude Howes, Smith, pour Ruatan.

ARRIVÉS.

Steamship Liberty, Reed, de Baltimore, 5 jours, via la Havane, à J M Witherspoon. [illegible]

Steamship Gen Sedgwick, [illegible], de New-York, [illegible]

Navire Florence Nightingale, Jones, [illegible] Liverpool, à Mosher, Knox & co. [illegible]

Barque [illegible], à J M [illegible], de Janeiro, via la Mobile, [illegible]

Barque La Platte, Matthews, en 40 jours de Liverpool, à J A Bryson & co. Pointe.

Barque Hone[illegible], Merryman, en 7 jours de la Havane sur lest au capitaine. Pointe.

Barque Orphée, [illegible], de [illegible], au capitaine. Pointe.

Goélette Mary Evelyn, Hulda, [illegible] de la Jamaïque au capitaine. 2d district.

Goélette Kate B. Buchanan, Buchanan, [illegible] jours de Sabine, via Grand Caillou, à C L Walmsley & co. 3d district.

BATEAUX A VAPEUR.

Belle Rowland, Rea, d'Alexandrie.

Lizzie Hopkins, Aurais, de Donaldsonville.

St John, Greathouse, de Donaldsonville.

La Belle, White, de Memphis.

Cornet, Shields, de Cincinnati.

Colonel, [illegible], de Shreveport.

Garry Owen, Brinker, de Shreveport.

Creole, Hopkins, de la Mobile. Bas-Annie.

REMORQUEURS.

Remorqueur Wabash, Averill, des Passes. [illegible]

[illegible]

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Wm Foley, Hempe, de Bristol, aux A N & H Ashbridge & co.

Barque Champion, Scott, de [illegible] A N & H Ashbridge & co.

Goélette Angelina, Ward, en 4 jours de Ruatan, à A. Cierrovich.

Goélette H W Foster, Rich, en 19 jours de Boston au Créscent City Ice Co.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par steamship Fatchey—[illegible]

LIVERPOOL—Par barque Torre de Mayo—[illegible]

GENES—Par barque Bridgeport—[illegible]

AMSTERDAM—Par brick R B Gove—[illegible]

ILE RUATAN—Par goélette Gertrude Howes—[illegible]

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL via BORDEAUX ET LA HAVANE—Par steamship Corinthian—[illegible]

[illegible]

BALTIMORE via KEY WEST et la HAVANE—[illegible]

NEW YORK—[illegible]

LIVERPOOL—[illegible]

RECU DE L'INTERIEUR.

ALEXANDRIE—Par steamer [illegible]

[illegible]

MEMPHIS—[illegible]

[illegible]

DONALDSONVILLE—[illegible]

SHREVEPORT—Par steamer Garry Owen—[illegible]

SHREVEPORT—Par steamer Colonel—[illegible]

MOBILE—Par steamer Creole—[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R

[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R

[illegible]

Liste des passagers du steamship Corinthian, venant de Liverpool via Bordeaux et la Havane—[illegible]

DEPART DES TRAINS DE CHEMINS DE FER.

[illegible]

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express	[illegible] du matin.
Malle	[illegible] du soir.
Train accommodement	[illegible] après-midi.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle	7 30 du matin.
Express et malle	[illegible] après-midi.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Gallopes. [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue [illegible] Anne, 7 30 du matin.

Préservatif de la Maladie des Chevaux.

M. T. LOUGARRE, [illegible]

[illegible]